

République Française
Département Essonne
COMMUNE DE MAROLLES EN BEAUCE

Compte rendu de séance

Séance du 17 septembre 2025

L'an 2025 et le 17 septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie sous la présidence de PERDIGEON Alain, Maire

Présents : M. PERDIGEON Alain, Mme RIASSE Isabelle, Mme PARPEX Sandrine, M. FERREIRA SERRAO Daniel, M. DELAVEAU Philippe, Mme MEYSTER Chrystelle, M. POISSON Olivier, M. FRANCOIS Gérard

Absent(s) excusé(s) : -

Absent(s) : -

Absent(s) ayant donné procuration : -

Monsieur le Maire fait la lecture du compte-rendu du conseil municipal du 21 mai 2025 lequel n'apporte aucune observation.

Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'adoindre le point suivant à l'ordre du jour :

Point n°5 : Démission d'une conseillère municipale et désignation de nouveaux représentants syndicaux
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 8
- Présents : 8
- Votants : 8

Date de la convocation : 12/09/2025

Date d'affichage : 12/09/2025

A été nommé(e) secrétaire : Mme RIASSE Isabelle

Objet(s) des délibérations

Point n°1 : Demande de subvention CAESE

Monsieur le Maire présente les devis présentés par les entreprises contactées pour les opérations suivantes :

- Reprise des concessions en état d'abandon au cimetière communal
- Acquisition de poubelles extérieures
- Réfection du mur de la mairie

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE, APRES AVOIR DELIBERE, RETIENT :

- pour la reprise des concessions en état d'abandon au cimetière communal : l'entreprise PF Sud Essonne pour un montant de 13 985.01€ HT
- pour l'acquisition de poubelles extérieures : la société SEDI pour un montant de 884.00€ HT
- pour la réfection du mur de la mairie : l'entreprise Tessier Frères pour un montant de 232.00€ HT

Son financement serait le suivant :

BESOINS		RESSOURCES	
	Montant HT		Montant demandé
- Reprise des concessions en état d'abandon au cimetière communal	13 985.01€	CAESE	4 195.51€
		DETR	6 992.50€
		Autofinancement	2 797.00€

- Acquisition de poubelles extérieures	884.00€	CAESE	442.00€
		Autofinancement	442.00€
- Réfection du mur de la mairie	232.00€	CAESE	116.00€
		Autofinancement	116.00€
TOTAL	15 101.01€	TOTAL	15 101.01€

APPROUVE la demande de subvention et DIT que les opérations budgétaires seront inscrites au budget par une décision modificative.

Point n°2 : Décision modificative n°1

Considérant la nécessité de procéder aux modifications budgétaires pour faire face aux travaux d'investissement votés sur le point précédent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la délibération modificative n°1 au budget communal.

Point n°3 : Rapport de la CLECT

Après avoir entendu Monsieur le Maire, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le rapport de la CLECT
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le rapport présenté.

Point n°4 : Renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du CIG

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et considérant la nécessité de passer un contrat d'assurance statutaire il est proposé au Conseil municipal de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le CIG va engager début 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance.

Point n°5 : Démission d'une conseillère municipale et désignation de nouveaux représentants syndicaux

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Mme GEYER Line de ses fonctions de conseillère municipale en raison de son déménagement et informe qu'il est nécessaire de désigner des nouveaux représentants pour le SIARCE, SIRTOM, TSE, SIRPP.

SIARCE :

- Titulaire : Gérard FRANCOIS
- Suppléants : Sandrine PARPEX, Isabelle RIASSE

SIRTOM :

- Titulaire : Olivier POISSON
- Suppléants : Gérard FRANCOIS, Chrystelle MEYSTER

TSE :

- Titulaire : Chrystelle MEYSTER, Isabelle RIASSE
- Suppléants : Sandrine PARPEX, Gérard FRANCOIS

SIRPP :

- Titulaire : Alain PERDIGEON, Isabelle RIASSE
- Suppléants : Philippe DELAVEAU, Chrystelle MEYSTER

Questions diverses :

∞ L'entretien du terrain de pétanque devient problématique. Il est décidé de le réduire.

Séance levée à : 21:45

En mairie, le 17 septembre 2025
Le Maire
ALAIN PERDIGEON